

Ecole primaire LA SALLE
Sites Franc Rosier & Monanges

 Service Comptabilité : 04 73 98 54 59
 MàJ 15.03.21

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
COUT DE LA SCOLARISATION ⁽¹⁾	Temps complet	CP au CM2
Contribution familiale annuelle	617,00 €	653,00 €
<i>soit contribution mensuelle x 9 mois</i>	63,00 €	67,00 €
<i>Avance sur scolarité (débitée en 09/21)</i>	50,00 €	50,00 €
FORFAIT ACTIVITES ET FOURNITURES ⁽²⁾		
Maternelle + CP	80,00 €	
CE + CM	60,00 €	
COUT DE LA RESTAURATION ⁽³⁾		
Prix du repas	5,15 €	5,50 €
Forfait 4 jours/semaine	617,00 €	647,00 €
ETUDE - GARDERIE DU SOIR ⁽⁴⁾		
Maternelle & Elémentaire (à partir de 16h45)	2,00 € par soir/enfant	
ACCUEIL DU MERCREDI ⁽⁵⁾		
Journée + repas	20,00 € par jour/enfant	
1/2 journée + repas	15,00 € par 1/2 journée/enfant	
1/2 journée sans repas	10,00 € par 1/2 journée/enfant	
FRAIS ANNEXES		
FEC Assurances scolaires / Individuelle accident ⁽⁶⁾	Prise en charge par l'établissement	
Cotisation APEL ⁽⁷⁾	24,00 €	
Revue La Salle Liens International ⁽⁸⁾	9,90 €	

⁽¹⁾ COUT DE LA SCOLARISATION

La facture annuelle est déposée sur l'ENT ([www.lasalle63.fr/onglet Ecole directe](http://www.lasalle63.fr/onglet_Ecole_directe)). Des régularisations éventuelles pourront être effectuées en cours d'année.
 Tout mois commencé est dû.

Modalités de règlement de la contribution familiale :

- >Par prélèvements automatiques mensuels, sur 9 mois, du 10/10/2021 au 10/06/2022. (Pour les familles déjà sous prélèvement en 2020/2021, le mandat sera reconduit à partir du 10/10/2021).
- >Par carte bancaire, en une seule fois à réception de la facture en 10/2021, sur le site internet de l'Ensemble scolaire La Salle ([www.lasalle63.fr/onglet Ecole directe](http://www.lasalle63.fr/onglet_Ecole_directe)).
- >Par chèque, en une seule fois à réception de la facture en 10/2021, à l'ordre de l'Ensemble scolaire La Salle Clermont-Fd.
- >En espèces, en une seule fois à réception de la facture en 10/2021, au service Comptabilité (selon horaires d'ouverture).

Demandes de réductions de la contribution familiale (seuil non remis école = 160,00 €)

Les demandes de réduction doivent être renouvelées chaque année : les dossiers sont à retirer au Service Comptabilité et à déposer impérativement **avant le 13/09/2021 avec les pièces justificatives. Les familles ayant plusieurs enfants scolarisés au sein de l'Ensemble scolaire bénéficient d'une réduction automatique.**

Réductions spécifiques pour les personnels de l'enseignement catholique

Le taux de réduction est fixé à 30% d'une part de la contribution familiale (avec seuil non remis école = 160,00 €). L'imprimé est à retirer auprès du Service Comptabilité.

⁽²⁾ FORFAIT ACTIVITES ET FOURNITURES

Un forfait annuel est appliqué pour les activités telles que sorties pédagogiques, cirque, piscine... et les fournitures.

⁽³⁾ COUT DE LA RESTAURATION
Modalité de règlement de la restauration :

- >Paiement du **forfait** : selon le mode de règlement retenu pour la contribution annuelle.
- >Pour les **repas** pris ponctuellement : paiement par carte bancaire sur notre site www.lasalle63.fr (onglet Ecole directe)
- Pour bénéficier du **fonds social cantine**, toute demande d'aide doit faire l'objet d'un courrier adressé au chef d'établissement.

⁽⁴⁾ ETUDE - GARDERIE DU SOIR
Modalité de règlement :

La facturation est trimestrielle. Le règlement s'effectue selon le mode de paiement retenu pour la contribution annuelle.

⁽⁵⁾ ACCUEIL DU MERCREDI
Modalité de règlement :

Le règlement s'effectue via le porte-monnaie en ligne ([www.lasalle63.fr/onglet Ecole directe](http://www.lasalle63.fr/onglet_Ecole_directe)).

FRAIS ANNEXES

⁽⁶⁾ FEC ASSURANCES SCOLAIRES : L'établissement souscrit à la FEC un contrat "Individuelle accident" (Harmonie) pour tous les élèves, à compter du 01/09/2021 pour l'année scolaire entière. Cf. dépliant sur l'ENT ([www.lasalle63.fr/onglet Ecole directe](http://www.lasalle63.fr/onglet_Ecole_directe)).

En revanche, il vous appartient de **fournir obligatoirement, dès la rentrée de 09/2021, une attestation d'assurance "Responsabilité civile"** (à réclamer auprès de votre assureur).

⁽⁷⁾ Adhésion APEL : Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre), merci de nous en informer obligatoirement **avant le 13/09/2021 à l'adresse ci-après : cotisationapel@lasalle63.fr**

⁽⁸⁾ Abonnement revue La Salle Liens International : L'abonnement à la revue trimestrielle La Salle Liens international, éditée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, vous est proposé au tarif préférentiel de 9,90€/an. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de nous en informer obligatoirement **avant le 13/09/2021** à l'adresse ci-après : abonnementlasalleliens@lasalle63.fr